MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA Référence unique du mandat :		
Type de contrat :		
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COLLEGE DUPLESSIS DEVILLE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COLLEGE DUPLESSIS DEVILLE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
		FR 26 ESD 547010
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom : Adresse :	Nom : COLLEGE DUPLESSIS DEVILLE Adresse : Route de Mollans	
Code postal : Ville : Pays :	Code postal : 70310 Ville : FAUCOGNEY ET LA MER Pays : FRANCE	
DESIGNATION DU	COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)		
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paieme	ent ponctuel	
Signé à : S Le (JJ/MM/AAAA) :	Signature :	
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQU LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :	EL LE PAIEMENT EST EFFEC	CTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel:

Nom du tiers débiteur :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par COLLEGE DUPLESSIS DEVILLE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec COLLEGE DUPLESSIS DEVILLE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.